



L · S · T LST Andenne



L · S · T LST Ciney-Marche-Bastogne



L · S · T LST Namur

Mouvement LUTTES SOLIDARITES TRAVAIL

Rue Pépin, 27 - 5000 Namur - tél. 081/22 15 12 - fax 081/22 63 59 - namur@mouvement-LST.org - Fortis 001-3385893-87

Texte explicitant les motivations du départ de LST du Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté (RWLP) - 26 janvier 2006

1. Bref historique

Le mouvement LST compte parmi les organisations fondatrices du Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté (RWLP).

Avant sa constitution en ASBL, durant plusieurs années, nous avons contribué à la réflexion qui a abouti à la création de ce réseau.

Lors de l'élaboration des statuts et de la définition de son objet social du RWLP, LST et d'autres associations ont insisté (notamment par écrit) pour qu'apparaissent dans les statuts certaines options, dont celle liée au « souci de rejoindre les plus pauvres ». Ces remarques, « inspirées » des démarches associatives de ceux qui ont insisté pour qu'elles s'y trouvent, ont été intégrées aux statuts.

LST s'est présenté et a été élu membre du Conseil d'Administration.

Au sein de cet organe, mais aussi au sein de l'Assemblée Générale, LST n'a cessé de rappeler, avec d'autres associations membres, que pour atteindre les objectifs que le réseau s'est fixé, il fallait impérativement éviter des formes d'organisation incompatibles avec les options fondamentales inscrites dans les statuts du RWLP.

2. Motivations

Les intérêts divergents niés

Il y a un manque évident de cohérence dans les intérêts portés par les différentes associations à propos de la lutte contre la pauvreté.

Certaines associations ont un mandat qui couvre un service souvent développé dans le cadre de diverses actions qui sont pour nous de la gestion de la pauvreté, tandis que dans les associations militantes, les plus pauvres se rassemblent et se mobilisent pour lutter contre la misère et ce qui la produit.

La recherche de financement, qui devient prédominante dans les activités et la mobilisation des associations, constitue un élément qui perturbe les relations qu'elles peuvent élaborer entre elles, mais surtout les liens qu'elles entretiennent avec les citoyens et les sphères du pouvoir.

Nous ne nions absolument pas le bien-fondé de la recherche, par les associations, auprès des pouvoirs publics ou d'autres sources de financement, de moyens pour développer leurs actions.

Nous constatons cependant de manière générale, l'évolution d'un associatif qui remplit des missions de service et qui ne sait plus (ou ne peut plus) jouer le rôle critique nécessaire à une démocratie et qui soit moteur de changements.

Au niveau des plus pauvres, nous savons ce que signifie oser concrétiser « le droit d'association ».

Nous savons aussi que les plus pauvres ont très rarement la possibilité d'agir sur les pratiques et les rapports de forces qui se développent avec les institutions et associations avec lesquelles ils sont forcés de collaborer.

Pour les plus pauvres, « l'arme alimentaire » et la pression sur un droit aussi fondamental que le droit à la vie en famille est une réalité quotidienne.

Ce sont autant d'éléments qui renforcent notre vigilance.

Un modèle technocratique, répondant au souhait des Pouvoirs Publics, mais irrespectueux des rythmes de chaque association

La structuration en réseau, telle que le modèle qui nous est imposé à travers le fonctionnement actuel du RWLP, nous semble répondre avant tout à la volonté des pouvoirs publics, *de créer* des « interlocuteurs » uniques pour toutes les matières spécifiques. Cela se vérifie tant au niveau Européen, que fédéral ou régional en Belgique.

En ce qui concerne le RWLP, la recherche de subventions et une structuration qui réponde au modèle des « technocrates » imposent la création d'une structure « forte et cohérente » et conduit donc à nier les conflits d'intérêts dont sont porteuses bon nombre d'organisations à travers leurs mandats et leurs pratiques.

Une telle organisation rend impossible un fonctionnement respectueux des rythmes de chaque association.

Il faut bien constater que les « intérêts » des plus pauvres (aussi appelés dans certains services : usagers, le public, clients) ne sont pas nécessairement identiques à ceux des institutions et services mandatés pour « gérer » certains aspects de la pauvreté.

Un débat fondamental systématiquement reporté, un combat « instrumentalisé »

Nous avons **constamment demandé** un débat digne de ce nom au sein du RWLP pour **positionner ces « différences »** et tirer de cela **un objectif commun**.

Ce débat a été systématiquement reporté depuis plusieurs années maintenant.

L'impossibilité de mettre en débat certaines questions de fond tant au niveau de l'AG que du CA a contribué à augmenter le flou d'une structure qui, dès lors, instrumentalise. Nous ne pouvons l'accepter

Par exemple : la décision prise par le CA du RWLP de diffuser des documents alors qu'ils n'avaient pas fait l'objet d'une approbation formelle des membres de l'AG. Cette manière de faire s'est répétée plusieurs fois, au risque de discréditer une prise de parole construite collectivement, ailleurs et de longue date, par les plus pauvres, à travers des associations dans lesquelles ils se mobilisent librement.

Même si un débat a pu être amorcé lors de la dernière AG, il vient bien tard, et surtout il s'inscrit « parmi d'autres choses », comme cela est le cas depuis 3 ans.

Pour nous, les garanties que ce débat soit traité en priorité passaient par une rupture avec la pratique « technocratique » en cours jusqu'à présent. L'AG avait l'occasion de le faire lors de la dernière rencontre en sanctionnant le document «Wallonie sans pauvreté en

2025 » et la manière dont celui-ci a été élaboré. Elle ne l'a pas fait. « L'urgence » relative à l'emploi et au subventionnement ont à nouveau pris le dessus.

Le modèle de fonctionnement et de décision ne changeant pas, nous ne voyons pas les raisons pour lesquelles les pratiques changeraient. Nous ne voulons en tout cas plus les cautionner.

3. Créer un autre lieu, autrement, ...

LST souhaite, avec d'autres organisations, créer un espace permanent de réflexion et d'action communes, ouvert à toute organisation et association qui met, au centre de la lutte contre les inégalités et la grande pauvreté, l'option de rejoindre et d'entrer en solidarité avec les plus pauvres.

Un associatif qui est le fruit des luttes des plus pauvres face à toutes les composantes défavorables et méprisantes de leur existence et qui *ne tire pas* sa raison d'être des seules missions qui lui sont déléguées à travers des politiques successives de gestion des inégalités et de la grande pauvreté.

Un espace qui prend en compte les différences entre divers partenaires et permet de porter ensemble certains aspects particuliers afin de renforcer les résistances à la misère développées par les plus pauvres.

Nous sommes conscients que notre décision place le débat que nous voulions voir naître dans le RWLP à un niveau plus global de notre société et sur un espace plus large et public.

Nous sommes aussi conscients qu'il peut être difficile pour d'autres de prendre distance par rapport à une structure qui est voulue par différents niveaux de pouvoir et qui demain sera peut-être « mandatée » pour répartir les subventions maintenues dans le cadre des diverses politiques de lutte contre la pauvreté.

Mouvement LST,
26 janvier 2006